

**Relevé de conclusions :**  
**Bureau CLD – 16 janvier 2012**  
Maison des Associations (Crémieu)

Personnes présentes :

Anne Améziane, Luc Bodet, Michel Chinchole, José Dias, Yvan Gautronneau, André Mansiaux, Pascal N’Kaoua, Jean-Louis Sauvonnnet, Catherine Veyron, Claire Delorme (Animatrice).

Personnes excusées :

Hervé Barres, Bertrand De Germiny, Eric Rodamel, Alain Varnet, Jean-François Moyné, Yves François.

**Ordre du jour :**

- valider les travaux à mener en 2012
- constituer un planning de travail et un calendrier

---

**1/ Réalisation d’une action concrète sur le thème de la mobilité :**

*Dans le cadre du CDRA2, une étude sur la mobilité, menée par Altermodal, a été réalisée à l’échelle des 3 CDRA du Nord de l’Isère : Boucle du Rhône en Dauphiné, Vals du Dauphiné et Isère Porte des Alpes. Une des propositions formulée par le bureau d’étude est la mise en place d’une agence de mobilité (courant 2012). La mobilité est une thématique très large dont les problématiques sont nombreuses. Il serait intéressant pour le CLD de cadrer son travail sur un axe plus précis tel que la mobilité intra territoriale. L’étude menée par Altermodal a démontré deux points essentiels : les échanges internes à notre territoire sont majoritaires et les déplacements courts nombreux. La mobilité interne à notre territoire est une problématique à laquelle l’ensemble de la société civile est confronté. La réflexion citoyenne peut être très riche sur ce sujet qui préoccupe largement les habitants.*

Le CLD doit apporter une plus-value à l’action du CDRA. Il serait par exemple intéressant de réfléchir aux besoins de mobilité plutôt que de l’offre de transports. Un thème semble peu abordé dans l’étude menée par Altermodal : la mobilité intra territoriale, entre les personnes et les services. A-t-on toujours besoin de nous déplacer ? Des services peuvent se déplacer vers les personnes comme c’est déjà le cas dans le domaine de la santé. La solution généralement proposée aux problèmes de déplacements est d’augmenter l’offre de transports afin de se rendre vers les lieux d’emploi. Sur les communes de l’ouest du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné, ce sont ainsi environ 50% des actifs qui travaillent dans l’agglomération lyonnaise et nécessitent de transports. Mais pourquoi ne pas raisonner dans un autre sens : une réponse pourrait alors être d’apporter l’activité dans nos territoires.

Ce ne sont pas seulement les grands projets qui répondent aux besoins des habitants en terme de mobilité. Par exemple de la commune de Sermérieu travaille dans le cadre de son PLU sur les déplacements doux, l’aménagement du village pour se rendre à pieds à l’école, etc. De plus, une épicerie dans le village est devenue très dynamique ce qui a permis de limiter un certain nombre de déplacements vers Morestel.

Nous sommes aujourd’hui confronté aux habitudes prises par les habitants en terme de déplacements avec l’utilisation généralisé de la voiture individuelle. On doit leur montrer qu’il n’est pas nécessaire de prendre sa voiture pour acheter son pain à 500 m de chez soit par exemple.

Même si certaines petites communes du territoire ont fait le choix de conserver leurs cœurs de village et de ne pas avoir de grosses extensions de leurs zones habitables du type lotissement, l’augmentation de l’habitat individuel est très forte sur notre territoire. Dans les projets de créations de logements sur certaines communes, les besoins de services n’ont pas été pensés pour s’adapter à l’augmentation du nombre d’habitants.

Le groupe de travail devra cibler un sujet sur la mobilité qui soit bien adapté aux besoins du territoire et qui intéresse les habitants. Le forum peut avoir différentes formes : par exemple un forum virtuel où il serait demandé sur Internet que les personnes se prononcent sur le sujet choisi. Néanmoins, un évènement public avec un contact physique reste important pour faire connaître le CLD et communiquer (une partie de la population n’est

pas encore « branché » sur Internet...). Une date est donc retenue pour l'organisation d'un forum public à Montalieu-Vercieu au mois de juin.

Il est important aussi que le groupe de travail s'enrichisse d'expériences d'autres territoires qui ont des problématiques similaires au notre (André Mansiaux propose de préparer un recueil d'expérience qu'il présentera lors de la première rencontre du groupe de travail). Le CLD doit également mettre en valeur les expériences positives de notre territoire, les travaux des élus lorsqu'ils sont concluants.

André Mansiaux nous signale que l'association dont il fait parti, « Eco citoyens en Nord Isère », effectue un travail sur les déplacements doux et qu'une réunion d'information sera certainement organisée à Montalieu-Vercieu pendant la semaine du développement durable début avril.

Une étudiante 1<sup>ère</sup> année BTSA « service en milieu rural » va effectuer son stage au sein du CLD pour travailler sur la mise en place de pédibus (enquête sur les communes de la Boucle du Rhône en juin, proposition à l'échelle d'un groupement scolaire en décembre). Répartition de ses période de présence au SYMBORD : 2 semaines en février (du 13/02 au 24/02), 1 mois et ½ en juin/juillet (du 4/06 au 13/07), 1 mois en décembre (du 26/11 au 21/12).

**Réunions du groupe de travail Mobilité :**

**- le 13 février à 18h30 à la Maison du Territoire du Haut Rhône Dauphinois (Conseil Général à Crémieu)**

**- puis le 5 mars, le 26 mars, le 16 avril (dates à confirmer et lieux à définir)**

**Forum Mobilité vendredi 29 juin à Montalieu-Vercieu (Espace Ninon Vallin)**

---

## **2/ Rapprochement Ecoles/Entreprises – Action 12-1 du CDRA**

*La mission rapprochement écoles/entreprises existe depuis le début du premier CDRA et a toujours été animée par le CLD. Elle permet le croisement de deux milieux pourtant imbriqués mais qui se connaissent peu. Il s'agit essentiellement de jumelages de classes des établissements du territoire (7 collèges et 4 lycées) avec des entreprises. L'objectif de cette action est de favoriser l'interconnaissance entre le monde scolaire et le monde de l'entreprise : meilleure connaissance des métiers, valorisation de leur image, premiers contacts avec le monde du travail.*

Cette action a été suspendue cette année étant donné la réorganisation du CLD, mais elle doit être préparée pendant ce 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2012 afin de redémarrer à la rentrée scolaire de septembre 2012. Le groupe de travail qui préparera et suivra cette action pourrait éventuellement proposer une nouvelle démarche, par exemple que les entreprises formulent un projet aux scolaires et non l'inverse.

L'objectif principal de cette action du CDRA est de permettre un échange entre le milieu scolaire et le milieu des entreprises. Beaucoup d'entreprises du territoire seraient intéressées pour participer à cet échange et signalent la méconnaissance qu'il existe entre les deux milieux. Elles sont nombreuses aujourd'hui à être confrontées à des difficultés de recrutement et ont besoin de faire connaître leurs métiers dans les écoles. La chambre des métiers est aussi très demandeuse sur ce sujet.

**1<sup>ère</sup> réunion du groupe de travail rapprochement Ecoles/Entreprises le 27 mars à 18h à la Maison Mestrallet (Crémieu)**

---

## **3/ Rédaction d'une charte éthique**

*La charte éthique a pour objet de définir des règles morales s'appliquant à chaque membre du CLD dans le but de permettre et d'assurer la sérénité et la qualité des échanges, débats et travaux produits dans le CLD. Cette démarche de rédaction d'une charte éthique est aussi le moyen de clarifier le rôle du CLD par ses propres membres : un rôle consultatif et pas décisionnaire.*

Il s'agit à travers cette charte de définir l'état d'esprit dans lequel s'effectuent les travaux du CLD. Sa réalisation est intéressante aussi pour rassurer les élus quand au bon fonctionnement du CLD et montrer que l'on travaille sur les intérêts collectifs et que chacun est là pour apporter ses compétences.

**L'animatrice CLD proposera une charte éthique (basé sur l'exemple de celles de 2 autres CLD) à l'ensemble des membres du bureau qui en feront un retour avec leurs remarques.**

---

#### **4/ Elaboration d'un avis sur l'avenant au CDRA**

*Les subventions de la Région pour le CDRA 2 s'élèvent à environ 5 millions d'euros, ce qui représente approximativement 25% de l'enveloppe globale. Seuls 33% des crédits ont été engagés. Certaines actions ne seront pas réalisées et les collectivités vont réfléchir à la réaffectation de crédits sur d'autres actions à travers la production d'un avenant (l'avenant sur le contrat ne signifie pas modification de l'enveloppe globale).*

*La production de l'avenant est donc une étape clef du déroulement du CDRA 2 de notre territoire et il convient que le CLD suive cet avenant, dont les enjeux sont importants, en émettant un avis.*

Le CLD doit se munir de documents sur les actions qui sont en cours, celles qui sont abandonnées, celles en prévision, afin de préparer son avis sur l'avenant. Il s'agit là d'un travail primordial pour le CLD qui doit se prononcer et montrer qu'il est présent.

→ La charte et l'ensemble des fiches actions du CDRA sont téléchargeables sur le site [www.symbord.fr](http://www.symbord.fr) et les avis du CLD sur le site [www.boucledurhone-cld.com](http://www.boucledurhone-cld.com).

**Présentation de l'élaboration de cet avenant par Vincent Cleux (animateur généraliste du CDRA) lors de la prochaine réunion de bureau CLD : le 6 février à 19h30 à Morestel.  
Réunion du Conseil de Gouvernance CLD pour l'élaboration d'un avis le 23 avril à 18h.**

---

#### **5/ Suivi de la charte CARDON**

*La « Charte de bien vivre ensemble en Boucle du Rhône » de l'association CARDON est en cours d'élaboration, elle porte une réflexion sur la cohabitation entre le monde agricole et les habitants du territoire.*

Plusieurs membres du bureau CLD travaillent sur la charte de CARDON et pourront ainsi transmettre son évolution aux membres du CLD. L'animatrice CLD participera également aux groupes de travail CARDON pour l'élaboration de cette charte.

---

#### **6/ Suivi du CTEF (Contrat Territorial Emploi Formation)**

*Le CTEF a pour objectifs la coopération entre les acteurs de l'emploi et de la formation et l'articulation des politiques et des moyens sur notre territoire Nord-Isère. Chaque année un diagnostic partagé et une stratégie (enjeux, objectifs et plan d'actions) sont élaborés. Le CLD doit formuler un avis dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique régionale territorialisée.*

Les décisions qui sont prises dans le cadre de ce contrat et le budget qui lui est alloué sont très importants. Deux membres du bureau sont volontaires pour suivre le CTEF : Alain Varnet et Luc Bodet.

L'animatrice CLD transmettra un document de synthèse expliquant ce contrat, ses objectifs et enjeux, ainsi que les dates de réunion.

## Récapitulatif des dates prévisionnelles des différentes rencontres CLD :

### Février

- lundi 6/02 : bureau CLD à 19h30 à Morestel (Communauté de Communes du Pays des Couleurs)
- lundi 13/02 : groupe de travail Mobilité à 18h30 à Crémieu (Conseil Général)

### Mars

- lundi 5/03 : groupe de travail Mobilité à 18h30
- lundi 26/03 : groupe de travail Mobilité à 18h30
- mardi 27/03 : groupe de travail Rapprochement Ecoles/Entreprises à 18h00 à Crémieu (Maison Mestrallet)

### Avril

- lundi 16/04 : groupe de travail Mobilité à 18h30
- lundi 23/04 : Conseil de Gouvernance à 18h00

### Mai

*dates à prévoir*

### Juin

- vendredi 29/06 : Forum Mobilité à Montalieu-Vercieu (Espace Ninon Vallin)